

ANTICIPER POUR NE PAS SUBIR

Les prochaines mobilisations et manifestations dans le Grand Est appellent à une **vigilance particulière autour des structures pénitentiaires**.

Certaines institutions et bâtiments représentant l'État peuvent être pris pour cible lors de mouvements de contestation. Nos établissements ne doivent donc pas être considérés comme des sites ordinaires.

L'administration doit anticiper et mettre en place les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des personnels et des structures.

FO Justice demande notamment :

- La sécurisation renforcée des accès et des abords
- Des consignes claires et communiquées aux personnels en amont ;
- L'anticipation des difficultés liées aux prises et fins de service ;
- Une coordination avec les forces de sécurité intérieure lorsque la situation l'exige ;

LES VÉHICULES DOIVENT ÊTRE À L'INTÉRIEUR !

L'UISP FO Justice Grand Est demande l'autorisation systématique, lorsque le contexte sécuritaire le justifie, de faire rentrer les véhicules personnels des agents en service de jour et de nuit dans l'enceinte des établissements.

Il est inconcevable qu'un agent puisse être exposé à des dégradations de son véhicule pendant qu'il assure son service.

Un agent qui vient travailler doit pouvoir retrouver son véhicule en sécurité à la fin de sa vacation.

L'ADMINISTRATION DOIT ASSUMER SA RESPONSABILITÉ

PAS D'IMPROVISATION !

L'ÉTAT DOIT PROTÉGER SES AGENTS.

ANTICIPER • PROTÉGER • AGIR

